

### Préface: Réfugié×es et montagne

Cristina del Biaggio, Leila Giannetto, Camille Noûs

### ▶ To cite this version:

Cristina del Biaggio, Leila Giannetto, Camille Noûs. Préface: Réfugié×es et montagne. 2020, 10.4000/rga.7252. hal-02975817v2

### HAL Id: hal-02975817 https://hal.science/hal-02975817v2

Submitted on 27 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

108-2 | 2020 Refugié∙es et montagne

## Réfugié·es et montagne

Préface

Cristina Del Biaggio, Leila Giannetto et Camille Noûs



### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rga/7252

DOI: 10.4000/rga.7252 ISSN: 1760-7426

#### Editeur :

Association pour la diffusion de la recherche alpine, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

#### Référence électronique

Cristina Del Biaggio, Leila Giannetto et Camille Noûs, « Réfugié·es et montagne », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne],  $108-2 \mid 2020$ , mis en ligne le 13 octobre 2020, consulté le 27 octobre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rga/7252 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rga. 7252

Ce document a été généré automatiquement le 27 octobre 2020.



La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

# Réfugié·es et montagne

Préface

Cristina Del Biaggio, Leila Giannetto et Camille Noûs

« La communauté alpine ne doit pas oublier les réfugiés ! » Francesco Pastorelli¹ (alpMedia, 2018)

- Le « point de vue » de Francesco Pastorelli, directeur de CIPRA Italie, a été publié dans le magazine *alpMedia* en mars 2018 :
  - « Pendant que les régions alpines travaillent à unifier les Alpes dans le cadre de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA), les États ferment leurs frontières. Où est resté l'esprit solidaire de l'Union européenne ? Pouvons-nous continuer à travailler sur l'environnement, le paysage, le trafic et le tourisme dans le cadre de la Convention alpine pendant que des personnes risquent leur vie dans le froid et la neige des cols alpins après avoir bravé les dangers de la traversée du désert et des mers ? Trouver des solutions aux problèmes de l'immigration n'est pas simple, et il ne s'agit pas ici de décider de la répartition des réfugiés, de leur accueil ou de leur expulsion. Mais nous ne devons pas accepter que des gens qui fuient la guerre et la famine se heurtent à des murs et à des fils barbelés dans les Alpes, dans cette Europe prospère, qu'on ne les aide pas dans leur dénuement et que ceux qui les aident soient menacés de procès et de peines de prison. En même temps, les petites communes des zones frontalières ne doivent pas être laissées seules face à ce problème. »
- Avec ces mots, Pastorelli aborde un thème négligé dans les politiques et les discussions scientifiques concernant l'arc alpin, celui des personnes qui, récemment et pour diverses raisons (politiques, économiques, sociales, culturelles, et souvent pour une somme d'entre elles), fuient leurs foyers pour chercher refuge ailleurs et se retrouvent à traverser ou à vivre dans des zones de montagne.
- En effet, ce n'est qu'en novembre 2018 que le sujet a été ouvertement discuté lors d'une réunion du réseau « Villes des Alpes de l'année » à Chambéry. Présente lors de cette discussion, Cristina Del Biaggio se rappelle des précautions prises pour aborder un sujet jugé important, mais qui était perçu par celleux qui coordonnent le travail du réseau comme « brûlant » et potentiellement conflictuel. La réunion a toutefois démontré la nécessité pour les représentantes politiques d'échanger des opinions, des idées et des

pratiques : « Enfin, nous en parlons ! », a déclaré le représentant de la municipalité de Brixen/Bressanone, tandis que les représentantes de Chamonix ont exposé leur projet d'accueil en familles et les tensions qu'il a suscité dans la ville. Celui d'Annecy a été témoin de la « panique urbaine » provoquée par l'arrivée de 200 demandeurs et demandeuses d'asile soudanais es dans leur ville. D'autres ont témoigné qu'il était impossible de discuter de la question avec l'administration de la ville.

- 4 Parallèlement à ces premiers échanges, le nombre de prises de position dans les médias « alpins » a fortement augmenté. Ceci est confirmé par la récente publication d'Alpenscène<sup>2</sup> (n°105/2019) qui analyse « comment les migrations et la diversité culturelle influencent les Alpes ».
- En effet, les protocoles ratifiés de la Convention alpine, comme la Convention ellemême, concernent principalement des questions écologiques (notamment l'aménagement du territoire, la protection de la nature et des paysages, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme, l'énergie et les transports), mais moins des questions sociales et démographiques. Le protocole « population et culture », par exemple, a été débattu, mais n'a pas été ratifié par les États membres. Cependant, une brèche a été ouverte avec le projet Interreg PlurAlps³, qui s'est fixé pour objectif d' « aider les communes, les PME et la société civile à développer une culture de l'accueil afin de renforcer l'attractivité et la cohésion sociale des espaces ruraux ».4
- 6 Ce numéro du JAR/RGA veut contribuer à répondre aux questions posées par Pastorelli en proposant des réflexions scientifiques que le contexte des politiques migratoires soulève. Ceci en adoptant deux perspectives d'analyse: d'une part, le franchissement des frontières alpines des personnes en quête de refuge et, d'autre part, le (non) accueil et l'installation de réfugié es et personnes déplacées dans les territoires de montagne.

### Traverser les Alpes quand on est « indésirables »

« Dans une nature crue et sauvage, rude et merveilleuse, en cherchant des passages, en suivant des sentiers, et en traversant des crevasses et des champs de neige,

des hommes se mettaient en route pour traverser les Alpes.

À une époque où la traversée des montagnes était un grand risque....

...quand marcher et voyager était une nécessité...

des hommes généreux et courageux ont construit des lieux d'accueil et de salut sur les cols.

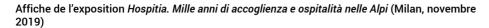
Haltes et points de rafraîchissement pour faciliter le passage

des Alpes, charnière de l'Europe. »

Vidéo promotionnelle de l'exposition Hospitia. Mille ans d'accueil et d'hospitalité dans les Alpes (Milan, novembre 2019)

Ce sont les voyageurs et les pèlerins qui ont été protégés de la violence et des bandits au cours des siècles dans les hospices du Grand Saint Bernard et du Saint Gothard et qui sont l'objet de l'exposition Hospitia. Mille ans d'accueil et d'hospitalité dans les Alpes. Aujourd'hui, d'autres hommes et femmes répètent ces gestes avec d'autres voyageur es fuyant la violence et la misère des pays d'où ils partent. Dans le Val d'Aoste et dans la Tarentaise, où Philippe Hanus a travaillé, il n'y avait pas d'hospices pour accueillir les fugitifs de l'après-guerre, mais des « passeurs solitaires » et des organisations que l'auteur qualifie de « semi-mafieuses » et qui vivaient du marché de la main-d'œuvre clandestine. Hanus évoque les risques et raconte les accidents liés au franchissement

irrégulier des frontières italo-françaises dans ces années-là et le travail de sauvetage effectué par les douaniers et les gendarmes.





- Or, le rôle des forces de l'ordre semble être bien différent aujourd'hui lorsqu'ielles sont appelées à surveiller ces mêmes frontières. L'article de Sarah Bachellerie montre comment la police s'organise pour traquer et filer des personnes qui tentent, clandestinement parce qu'elles ne sont pas autorisées à le faire par des moyens légaux, de traverser les Alpes pour rejoindre la France. Une « chasse à l'homme », comme la définit Martina Tazzioli, qui met en danger la vie d'hommes et de femmes « en fuite ». « Fuite » conceptualisée par Tazzioli en termes historiques, retraçant la mémoire sédimentée chez les habitantes du Val de Suse concernant les migrantes qui, depuis des décennies, traversent leurs territoires pour rejoindre la France; et en termes sociologiques, mettant en évidence l'organisation du sauvetage sous la forme de ce qu'elle appelle « l'infrastructure mobile de la solidarité ». Cette dernière est définie comme « mobile » parce qu'elle est précaire, sujette à des expulsions et à la criminalisation et constamment adaptée en fonction des contrôles aux frontières et, par conséquent, des parcours migratoires à travers les Alpes. Tazzioli montre également comment l'infrastructure de solidarité - désormais activée pour protéger et accompagner les personnes cherchant refuge - et sa criminalisation sont le résultat d'expériences menées au fil des décennies et qui ont façonné la géographie politique de la région.
- La mémoire des luttes des peuples des vallées alpines est au cœur de l'article de Pierre Chomette, qui se concentre sur la vallée de la Clarée dans les Hautes-Alpes françaises. Son analyse, comme celle de Tazzioli, aborde la question de la sédimentation des luttes qui ont caractérisé le territoire pendant des décennies. Son regard interroge cependant le contenu de la mémoire, que l'auteur définit comme « pacifiée », et son instrumentalisation à des fins de marketing territorial. En proposant une

« géopolitique de la mémoire locale », Chomette analyse et compare les discours développés autour des mobilisations écologiques de la fin du XX° siècle dans la vallée de la Clarée avec ceux produits ces dernières années, avec l'arrivée de réfugié·es dans la région. La figure historique et emblématique d'Emilie Carles, à laquelle se réfèrent aujourd'hui les « grammaires contestataires locales », est analysée par Chomette en parallèle des processus d' « essentialisation » de la montagne et de « naturalisation » de ses nouveaux et nouvelles habitant·es. L'auteur conclut par une hypothèse : « Les montagnes aujourd'hui ne semblent pas plus constituer un refuge pour les exilé·es que n'importe quel autre espace. En revanche, leur perception évolue avec la réactualisation des mémoires alpines et la diffusion de discours essentialisants ».

Si Hanus, Tazzioli et Chomette proposent une analyse de la géo-histoire et de la géopolitique du franchissement de la frontière franco-italienne, Cecilia Vergnano en fait une lecture à partir des émotions et des affects. Son article émet l'hypothèse que la rencontre et, plus encore, le sauvetage de personnes en danger peut donner lieu à des politiques qui s'opposent (contentious politics) à la nature létale du régime frontalier (border regime). Vergnano souligne comment les émotions peuvent ainsi contribuer à redéfinir les parcours migratoires et donner forme à ce que Doreen Massey appelle les « géographies de la responsabilité » (Massey, 2004).

Les nouvelles routes migratoires à travers les Alpes, en plus de devenir des parcours d'obstacles, sont marquées par la violence, comme le soulignent les auteures de ce numéro thématique. En fait, les politiques migratoires ont rendu le passage des frontières difficile, dangereux, parfois mortel. Bachellerie et Tazzioli analysent comment la létalité des frontières alpines n'est pas due aux caractéristiques de la montagne: la montagne n'est pas hostile en soi, elle est rendue hostile. C'est le régime migratoire (Cvajner et al., 2018; Gil Araujo, 2011) qui oblige aujourd'hui des centaines de personnes, comme cela s'est déjà produit par le passé, à se heurter à la matérialité de la roche, au froid des hivers alpins, aux falaises dessinées par l'orographie.

Les frontières tracées aux limites de ce que l'on appelle les « régions de montagne » sont souvent considérées comme « allant de soi » : des limites naturelles d'un territoire pris comme base des actions collectives. Le numéro 97-2 du JAR/RGA (2009)<sup>6</sup> coordonné par Bernard Debarbieux en témoigne (Debarbieux, 2009). Les articles de ce numéro répondaient à la question : « à quelles conditions et dans quelles circonstances, un massif ou une chaîne de montagnes se voit pris comme référent d'une construction régionale ? » Les analyses se sont concentrées sur les actions qui se développent sur un territoire aux frontières clairement définies, souvent celles de la Convention alpine. Des frontières qui, au cours du processus de construction de la Convention, ratifiée en 1995, n'ont été que rarement, et de manière pacifique, remises en question ; comme dans le cas de la frontière orientale (Del Biaggio, 2016, 131–32).

Aujourd'hui, avec les crises politiques et économiques dans les pays du sud de la Méditerranée (et pas seulement) et, par conséquent, avec l'arrivée de personnes cherchant un refuge, des points de non passage, de friction et de violence pour les personnes « indésirables » réapparaissent dans les Alpes. La « désobéissance spatiale » (Tazzioli, 2017) dessinée par les corps des personnes qui transgressent physiquement les règles imposées par le régime frontalier conduit les personnes et les groupes de personnes « solidaires » à rejeter la légitimité de la fermeture des frontières nationales. Des frontières qui éloignent les personnes à la recherche d'un refuge de la possibilité de le trouver là où elles l'avaient imaginé en partant. Le prix de cette transgression peut

coûter des vies : en 2016, une quarantaine de personnes ont perdu la vie le long des frontières alpines (Del Biaggio, 2019)<sup>7</sup>.

Le phénomène que l'on peut observer dans les Alpes fait écho à ce que l'on constate dans d'autres zones caractérisées par des paysages « naturels » potentiellement dangereux : déserts, mers, rivières, montagnes. Des espaces potentiellement, mais pas intrinsèquement dangereux. Il suffit d'analyser les pratiques de mobilité des personnes en possession de documents de voyage réguliers pour comprendre que ces zones, traversées par des frontières nationales, sont franchies, sans risques ni dangers, par les travailleurs et travailleuses frontalières pour la mobilité professionnelle quotidienne, pour la pratique de sports (comme le long de la station de ski transfrontalière « Voie lactée » entre la vallée italienne de Suse et les Hautes-Alpes françaises), pour les croisières en Méditerranée ou pour les randonnées dans le désert.

15 Tazzioli souligne que ce n'est pas seulement la « militarisation des frontières » (Giliberti, 2018) qui rend le passage dangereux pour celleux qui sont identifié es comme « étrangères indésirables » - selon l'approche du « présent colonial » que Bachellerie emprunte à Gregory (Gregory, 2004) - mais aussi leur weaponization. En effet, on observe non seulement une augmentation des effectifs et des outils technologiques de plus en plus sophistiqués pour le contrôle des frontières - ce qui détermine leur militarisation - mais aussi des tactiques qui tiennent compte des particularités du terrain entendu comme « un rapport de pouvoir, avec un patrimoine géologique et militaire, dont le contrôle permet d'établir et de maintenir l'ordre » (Elden, 2010, 804). L'ordre, au sens d'Elden, doit être considéré comme l'un des éléments d'un triptyque composé, comme dans un jeu de mots, par des processus de bordering (faire la frontière), ordering (faire l'ordre) et othering (créer l'altérité) (Van Houtum and Van Naerssen, 2002). Ainsi, la « chasse à l'homme » telle que décrite par Bachellerie et pratiquée par la police dans les Hautes-Alpes doit être analysée comme une tactique qui, tant au niveau régional que local, oblige les personnes à se confronter à des éléments naturels transformés en armes, comme par exemple le fait de devoir traverser les forêts la nuit, au lieu de passer par des routes ou des pistes de ski le jour.

C'est dans ce contexte que l'on peut parler de weaponization des éléments naturels présents à la frontière. Ce terme, inventé en relation avec l'analyse de la politique états-unienne appelée « Prevention Through Deterrence » (« Prévention par la dissuasion »), décrit la stratégie mise en œuvre par le gouvernement américain pour « utiliser le désert comme une arme » (De Leon, 2015, 36). De León montre comment les États-Unis ont sciemment canalisé (funneled) les migrantes vers un terrain hostile (hostile terrain) pour permettre aux forces de l'ordre de tirer un avantage stratégique de l'environnement naturel.

Nous proposons ici un néologisme pour traduire et interpréter le terme anglais weaponization, qui comprend le mot weapon avec l'ajout du suffixe -tion. Pour trouver un mot indiquant le processus de transformation d'un objet, non intrinsèquement dangereux, en une arme, nous utilisons deux termes d'origine grecque. Le premier, hoplisis, qui signifie arme ou armement, et le second, poïesi, qui indique l'action de faire, de créer, de fabriquer, de transformer. D'où le terme hoplopoïesis pour désigner, comme pour le terme anglais weaponization, l'action de transformer en arme les éléments naturels présents dans la zone frontalière et issus de la géographie physique du lieu (Del Biaggio, 2020).

Le processus d'hoplopoïesis va donc au-delà de la militarisation d'une frontière. Il ne s'agit pas seulement d'amener des armes et des hommes à la frontière pour mieux contrôler (ou essayer d'empêcher) les entrées sur le territoire, mais de tirer profit des éléments environnementaux pour renforcer l'effet de barrière. Derrière l'idée d'hoplopoïesis de la frontière alpine, il y a l'hypothèse d'une instrumentalisation volontaire des éléments potentiellement dangereux offerts par la nature (les pentes, les cours d'eau gelés, le manteau neigeux, etc.) par celleux qui mettent en œuvre une politique hostile à celleux qui, traversant la frontière, viennent chercher l'hospitalité.

### Accueillir et être accueilli-es en montagne

La montagne, qu'elle soit weaponised ou créatrice d'« infrastructures mobiles de solidarité », n'est pas seulement un lieu de passage, mais aussi d'arrivée. À partir de 2015, les systèmes d'accueil de demandeurs et demandeuses d'asile ont été réorganisés dans les pays européens et les montagnes ont commencé à se re-peupler de jeunes venu es d'une multitude de pays lointains. La montagne a été désignée comme lieu d'accueil pour plusieurs raisons. D'une part, l'avantage économique de trouver des maisons, des logements vides et des structures touristiques en crise, d'autre part, l'« avantage » social et politique de rendre la présence des personnes en accueil invisibles à la population. Dans tous les cas, l'accueil dans un lieu de montagne est imposé par les pouvoirs politiques et non choisi par les personnes qui cherchent un refuge; pour beaucoup d'entre elles, la montagne n'a pas la valeur bucolique qu'elle a pour les « néo-ruraux » et les touristes, mais devient souvent un lieu d'isolement et d'exclusion, sentiments que seul le soutien d'une communauté locale active et accueillante peut atténuer.

Viviane Cretton parle de cette invisibilité, comme de l'isolement et du besoin d'intégration en analysant les « foyers d'en-haut », des centres d'accueil collectifs situés dans les Alpes suisses. Elle réfléchit à ce que signifie d'être accueillie en montagne pour les demandeurs d'asile et les réfugiées qui, contraintes d'y vivre, se retrouvent dans la condition d'attente, d'incertitude et de frustration typique du long processus de demande de protection (Kobelinsky, 2014), en Suisse comme ailleurs en Europe. Cretton souligne également le paradoxe de l'impératif d'intégration imposé par la Suisse à toutes les réfugiées accueillies, y compris celleux qui vivent, et non par leur propre choix, loin de la ville, souvent coupées de toute possibilité de socialisation. Cette position rend l'attente encore plus difficile que pour celleux qui sont hébergées dans les centres-villes.

D'autre part, si les populations locales peuvent témoigner d'hostilité envers les réfugiées en raison notamment de l'ouverture, sans avertissement ni préparation, de grands centres d'accueil dans des zones peu peuplées, elles peuvent aussi dans certains cas, se mettre à retracer et à renouveler la mémoire de l'accueil de personnes fuyant la persécution et la guerre. Des souvenirs qui, comme le décrivent William Berthomière et Christophe Imbert, créent un terrain fertile pour l'accueil de nouveaux et nouvelles fugitifs et fugitives, comme dans le cas de la vallée de l'Ariège dans les Pyrénées, ou de la vallée de Suse dans les Alpes. C'est d'ailleurs dans les Vallées de Lanzo, territoire alpin du Piémont, qu'a vu le jour le premier chœur de chants folkloriques en dialecte, composé d'Italiens et de personnes en quête de refuge venant de diverses régions d'Afrique. Le Coro Moro reprend les mélodies de chansons populaires en modifiant les

paroles pour les mettre au goût du jour en fonction des expériences de ces « nouveaux et nouvelles montagnard·es » (nuovi montanari en italien, voir Corrado et al., 2014; Dematteis et al., 2019).

Les nombreuses expériences d'accueil et de solidarité initiées et soutenues par les communautés locales, qui ne sont pas toutes analysées dans ce numéro spécial, semblent donner forme à une « montagne-refuge », concept repris et exploré par de nombreux auteur es qui ont contribué à ce numéro. Dans certains cas, en effet, la population locale de montagne a pu transformer l'imposition, par les systèmes nationaux d'accueil, de la présence de demandeurs et demandeuses d'asile et de réfugié es en une opportunité de faire converger les besoins du territoire avec ceux des personnes accueillies, contraintes de vivre dans un territoire difficile. Ainsi, l'arrivée de nouvelles personnes a permis aux territoires de montagne de se régénérer, déclenchant un cercle vertueux entre l'activation de la communauté locale, l'inclusion des demandeurs et demandeuses d'asile et des réfugié es et le développement du territoire (Galera et al., 2018).

Mais les paradoxes du binôme « montagne-accueil » ne semblent pas s'arrêter là. L'Union européenne, promotrice de politiques qui criminalisent le franchissement de la frontière alpine par les migrantes (et celleux qui les aident) et spectatrice tacite des politiques nationales qui utilisent la montagne comme un lieu d'isolement et de ségrégation, est également l'initiatrice de projets de recherche et d'innovation qui étudient et favorisent la reproductibilité d'expériences vertueuses d'accueil, d'intégration et de régénération des territoires de montagne. L'attention portée aux zones rurales et périphériques (également appelées « zones intérieures » en Italie) en matière d'accueil et de migration s'est accrue ces dernières années. Deux projets ont été lancés en 2020 et financés par le fonds Horizon 2020 : « Welcoming Spaces » et MATILDE. Le premier vise à relever deux défis, en les reliant : la revitalisation des zones dépeuplées et la nécessité de trouver un espace d'accueil pour les migrantes qui décident de s'installer dans ces zones. MATILDE, quant à lui, évalue l'impact de la migration dans les régions rurales et de montagne européennes en termes de cohésion sociale et de développement local dans le but de promouvoir des processus d'intégration et évaluer les impacts positifs sur le territoire.

Si, par conséquent, les migrantes peuvent contribuer au développement économique et social de la montagne, et que la montagne peut être un lieu d'intégration pour les migrantes, pourquoi les politiques européennes et nationales continuent-elles à créer des systèmes vicieux qui font de la montagne un lieu hostile aux migrantes, et des migrantes des personnes hostiles à la montagne? Ce numéro spécial met en lumière ces paradoxes que la montagne, comme la mer, rendent évidents et impossibles à ignorer. « Mes mains sentent leurs pieds. C'est réel », dit Anne dans l'article de Vergnano. Ces corps d'hommes et de femmes en quête d'un refuge ne sont pas seulement vus à la télévision, sur un bateau en Méditerranée, mais ielles traversent des territoires de montagne et, parfois, contraintes par les régimes migratoires ou par leur propre choix, ielles y restent et les transforment. C'est vrai dans les Apennins, comme le souligne Molinari dans un ouvrage publié récemment (Molinari, 2020) et c'est vrai dans les Pyrénées et les Alpes, comme le démontrent les auteures de ce numéro thématique.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Corrado F, Dematteis G. and Di Gioia A., 2014.– *Nuovi montanari*. *Abitare le Alpi nel XXI secolo*. Milano: Franco Angeli.

Cvajner M., Echeverría G., and Sciortino G., 2018.— "What Do We Talk when We Talk about Migration Regimes? The Diverse Theoretical Roots of an Increasingly Popular Concept" In Andreas Pott, Christoph Rass, & Frank Wolff (eds.), Was ist ein Migrationsregime? What Is a Migration Regime? Wiesbaden: Springer VS, pp. 65–80.

De Leon J., 2015. – *The Land of Open Graves: Living and Dying on the Migrant Trail.* First edition. Oakland, California: University of California Press.

Debarbieux B., 2009.– Préface. « Les régions de montagne comme référents de l'action collective ». Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine 97(2). http://journals.openedition.org/rga/854

Del Biaggio C., 2016. – Linking Up the Alps: How Networks of Local Political Actors Build the Pan-alpine Region. Bern: Peter Lang.

Del Biaggio C., 2019.- On a fermé la montagne. L'Alpe.

Del Biaggio C., 2020.– « Oplopoiesi del confine alpino. Come le politiche migratorie trasformano la montagna in uno spazio ostile e letale ». GEA paesaggi territori geografie(42), 10–17.

Dematteis M., Di Gioia A., and Membretti A., 2019.– Montanari per forza: Rifugiati e richiedenti asilo nella montagna italiana. Milano: Franco Angeli Edizioni

Elden S., 2010. "Land, terrain, territory". Progress in Human Geography 34(6), 799–817.

Galera G., Giannetto L., Membretti A., and Noya A., 2018.– Integration of Migrants, Refugees and Asylum Seekers in Remote Areas with Declining Populations Unpublished OECD Local Economic and Employment Development (LEED). OECD. https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/integration-of-migrants-refugees-and-asylum-seekers-in-remote-areas-with-declining-populations\_84043b2a-en

Gil Araujo S., 2011.- "Reinventing Europe's borders: delocalization and externalization of EU migration control through the involvement of third countries." In Baumann M., Lorenz A., & Rosenow K. (eds.), Crossing and Controlling Borders: Immigration Policies and Their Impact on Migrants' Journeys. Leverkusen: Budrich UniPress Ltd., pp. 21–44.

Giliberti L., 2018.- « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant∙e∙s dans la Vallée de la Roya » . Mouvements n° 93(1), pp. 149-155.

Gregory D., 2004.- The Colonial Present: Afghanistan. Palestine. Iraq. Malden, MA: Wiley-Blackwell.

Kobelinsky C., 2014.– L'accueil des demandeurs d'asile: une ethnographie de l'attente. Essai. Paris : Ed. du Cygne.

Massey D., 2004.– "Geographies of Responsibility". *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 86(1), pp. 5–18.

Molinari M., 2020. – Un territorio immaginato. Vecchie e nuove migrazioni in un paese d'Appennino. MUP Editore.

Tazzioli M., 2017.– "Containment through mobility: migrants' spatial disobediences and the reshaping of control through the hotspot system". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 1.

Van Houtum H., and Van Naerssen T. 2002. "Bordering, Ordering and Othering". *Tijdschrift voor economische en sociale geografie* 93(2), 125–136.

### **NOTES**

- 1. https://www.cipra.org/fr/nouveautes/la-communaute-alpine-ne-doit-pas-oublier-les-refugies?set\_language=fr
- ${\bf 2.} \qquad {\rm https://www.cipra.org/fr/publications/alpenscene-ndeg-105-viens-partons-reste-nous-arrivons}$
- 3. https://www.alpine-space.eu/projects/pluralps/en/home
- **4.** https://alpenallianz.org/fr/projets/pluralps
- **5.** Processus selon lequel l'organisation de l'espace en catégories "naturelles" est considérée comme préexistante à sa classification par les êtres humains.
- 6. https://journals.openedition.org/rga/853
- 7. Une recherche sur le nombre et la cartographie des victimes aux frontières alpines est actuellement en cours. Elle est réalisée par Cristina Del Biaggio, en collaboration avec Sarah Bachellerie.

### **AUTEURS**

### CRISTINA DEL BIAGGIO

Université Grenoble Alpes (UGA) et Laboratoire PACTE.

#### **LEILA GIANNETTO**

Forum international et européen de recherche sur l'immigration (FIERI), Turin.

#### **CAMILLE NOÛS**

Laboratoire Cogitamus